

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Identifiant unique*: 040-214003139-20150225-2015_A3-DE

Envoyé en préfecture, le 06/03/2015 - 08:52

Reçu en préfecture, le 06/03/2015 - 08:52

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

Date de convocation : 18/02/2015



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 février 2015**

--- o0o ---

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS (a procuration pour Mme DAUGREILH), M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mmes COURROS (a procuration pour M. MARSAN), BRUGAT, MM. DUCASSE, BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mme THIEBLIN, M. TAUZIA, Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme COUFFIGNAL).

Etaient excusés : M. MARSAN (a donné procuration à Mme COURROS), Mmes COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), M. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme DEGOS).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance A
Délibération n°3**

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2014 du budget principal - Ville de TARTAS

A partir des éléments du Compte administratif du budget principal de la Ville de TARTAS pour l'exercice 2014, il convient d'affecter :

Au compte 1068 en recettes d'investissement pour couvrir le besoin de financement de l'exercice un montant de **617 038,02 €**

Au compte 002 excédent reporté un montant de **473 923.66 €** qui participera au financement du budget 2015, section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré

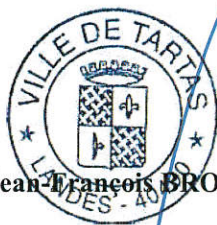
Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable à l'affectation des résultats 2014 au budget principal de la Ville de TARTAS.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.


Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES